

**Module de formation continue**

**Cheffe d'équipe de production et de montage en construction métallique Metaltec Suisse**

**Chef d'équipe de production et de montage en construction métallique Metaltec Suisse**

**Module 1 Technique**

**1.5 Physique du bâtiment**

**Identification des modules pour le module de formation continue**

Compétences opérationnelles	<p>A Diriger et mettre en œuvre la production</p> <p>B Diriger et mettre en œuvre le montage</p> <p>C Réaliser de petits mandats et des mandats de service, d'entretien et de réparation</p>
Description du module	<p>Le module partiel « Physique du bâtiment » procure les bases permettant à la cheffe d'équipe de production et de montage en construction métallique/au chef d'équipe de production et de montage en construction métallique de comprendre les notions fondamentales des corrélations de la physique du bâtiment. En particulier, la protection thermique et les matériaux d'isolation sont étudiés et mis en pratique.</p>
Critères de performance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décrire les valeurs physiques de base et expliquer les concepts de confort, de protection thermique, de protection thermique estivale, de protection contre l'humidité et de dilatation thermique dans la physique du bâtiment.</li> <li>- Connaître le contenu des normes, lois et prescriptions pertinentes en matière de physique du bâtiment.</li> <li>- Connaître les principales conditions marginales relatives à la protection thermique (climat intérieur et extérieur), expliquer les caractéristiques des différents types de transmission thermique et identifier les ponts thermiques dans des constructions.</li> <li>- Expliquer les caractéristiques et l'utilisation des matériaux d'isolation et d'étanchéité et les conséquences d'une application incorrecte des joints et des bandes comme protection contre l'eau et pare-vapeur.</li> <li>- Comprendre les lois de la physique du bâtiment et comprendre la dilatation induite par la chaleur dans les matériaux, les gaz (l'air) et les liquides, ainsi que ses répercussions sur les composants.</li> <li>- Identifier les détails qui ne sont pas planifiés correctement en matière de protection contre la chaleur et l'humidité dans les constructions, et expliquer les dommages causés si des erreurs de physique du bâtiment sont commises sur un chantier.</li> </ul>

Contenus de la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre les bases de la physique du bâtiment</li> <li>- Connaître les normes</li> <li>- Protection thermique</li> <li>- Matériaux d'isolation</li> <li>- Mise en œuvre concrète des prescriptions en matière de physique du bâtiment</li> </ul>
Durée de la formation	<p>Le module dure</p> <p>20 heures</p> <p>La durée mentionnée s'entend sans l'attestation de compétence.</p>
Attestation de compétence	<p>L'attestation de compétence est évalué par une note réussi ou non réussi.</p> <p>Les organismes de formation déterminent la forme sous laquelle l'attestation de compétence est achevée.</p>
Niveau	Module de formation continue / Certificat de l'association
Validation comme certificat de module	<p>Cheffe d'équipe de production et de montage en construction métallique avec certificat de l'association Metaltec Suisse</p> <p>Chef d'équipe de production et de montage en construction métallique avec certificat de l'association Metaltec Suisse</p>
Validité	6 ans
Voies de droit	Les organismes de formation établissent les dispositions relatives à l'évaluation des performances, aux attestations de compétences et aux recours à titre définitif dans les lignes directrices/les guides des institutions.